

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

PRENDRE UN AVIS MÉDICAL



BRÛLURES CHIMIQUES

Projection sur la peau et les vêtements

- 🚰 Rincer immédiatement à l'eau courante tempérée.
- 👕 Ôter les chaussures puis les vêtements imbibés (s'ils ne collent pas à la peau) en se protégeant.
- 📞 Faire alerter ou alerter en précisant le nom des produits en cause.
- 👁️ Surveiller l'état de la victime.
- 🧼 Se laver les mains après avoir réalisé les gestes de secours.

Projection de liquide chimique dans l'œil

- 🧤 Se protéger les mains, si possible avec des gants.
- 🚰 Rincer l'œil abondamment à l'eau, le plus tôt possible.
- 👁️ S'assurer que l'eau de lavage ne coule pas sur l'œil sain.
- 📞 Faire alerter ou alerter en précisant le nom des produits en cause.
- 👁️ Surveiller l'état de la victime.

Brûlures internes par ingestion ou inhalation

- 🛖 Placer la victime en position assise.
- 📞 Demander un avis médical et suivre les conseils donnés.
- 🚰 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, ne pas donner à boire.
- 👁️ Surveiller l'état de la victime.
- 🧴 Garder l'emballage du produit.

MALAISE

Mettre la victime au repos, observer les signes de malaise, se renseigner sur l'état de santé habituel de la victime, prendre un avis médical (SAMU) et surveiller l'évolution de l'état de la victime.

PICTOGRAMMES DE DANGER

GHS01 Matières explosives (EX)	GHS02 Matières inflammables (IN)	GHS03 Matières combustibles (CB)
GHS04 Gaz sous pression (GZ)	GHS05 Matières corrosives (CR)	GHS06 Toxicité aiguë catégories 1, 2, 3 (TO)
GHS07 Toxicité aiguë catégories 4 (corrosion, irritations ou sensibilisation oculaire/lésions oculaires) (DA)	GHS08 Risque mutagène, respiratoire, cancérigène ou pour la reproduction (MU)	GHS09 Danger pour le milieu aquatique (EN)

NUMÉROS UTILES



GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES



www.okaou.net

Email : contact@okaou.net

f in OKAOU Formation



À cause de la dangerosité des produits chimiques, leur utilisation nécessite un **respect des règles strict.**



Préparer son travail

Identifier les produits utilisés.

Consulter les **FDS**, connaître l'étiquetage.

Limitier les contacts avec les produits.

Utiliser les **protections collectives** mises à disposition (travail sous hotte, Sorbonne...).

Porter des **tenues adaptées** si nécessaire.

Respectez les règles

Respecter les modes opératoires, les instructions.

Transvaser les produits dans des récipients **adaptés et étiquetés**.

Porter les **EPI** adaptés si nécessaire.

Ne pas boire et manger lors de la manipulation des produits.

L'habitude des manipulations ne supprime pas les risques.

MANIPULATION ET STOCKAGE

IDENTIFICATION ET STOCKAGE



Référez-vous systématiquement à la **Fiche de Données de Sécurité (FDS)** fournie par le fabricant, avant toute manipulation d'un produit chimique.



Stockage dans la catégorie correspondante ou le lieu adapté



Recyclage et stockage en produits non identifiés



RÈGLES DE STOCKAGE : CAS GÉNÉRAL

Volume minimum de la rétention
= 100% du plus gros volume ou 50% du volume total

On choisit alors le **volume le plus important**.

Exemple

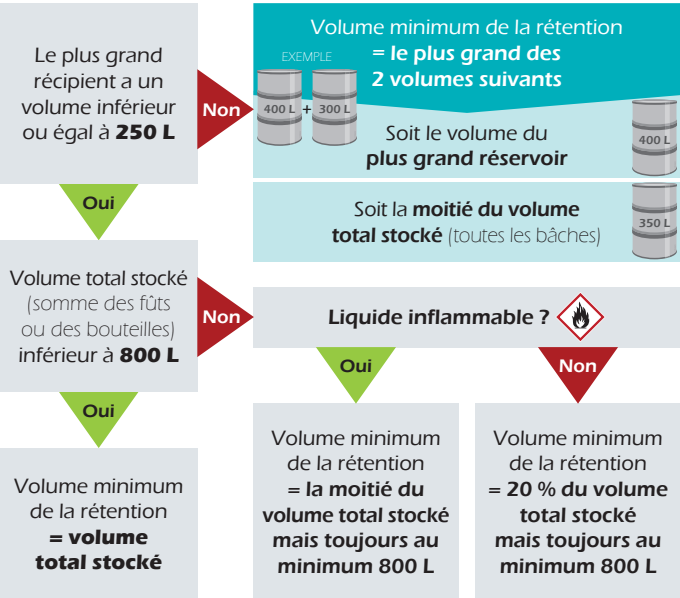
100 % du plus grand volume = 100L

100 L + 50 L + 20 L

50 % du volume total = 170L x 50% = 85L

La rétention devra proposer au minimum un **volume de 100L**

RÈGLES DE STOCKAGE DANS LES I.C.P.E.



INCOMPATIBILITÉ DE STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

	●	×	×	×	×	×	×	+	×
	×	+	×	×	×	×	×	+	×
	×	×	+	●	×	×	×	×	×
	×	×	●	+	●	×	×	×	×
	×	×	×	●	●	●	●	●	●
	×	×	×	×	●	+	+	+	+
	×	×	×	×	●	+	+	+	+
	+	+	×	×	●	+	+	+	+
	×	×	×	×	●	+	+	+	+
Compatibles	+			Incompatibles			Compatibles sous conditions particulières (Voir FDS)		
	+			×			●		

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



Un **EPI** est un dispositif ou un moyen porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité.

Les EPI sont fournis gratuitement par l'**employeur** qui en assure l'entretien, la maintenance et, si besoin, le remplacement.